

TousAntiCovid (TAC), ROBERT, DÉsirÉ et CLÉA : le point de vue PRIVATICS

Vincent Roca, Inria, équipe PRIVATICS (vincent.roca@inria.fr)

Table ronde du GDR C2 – GDR PVP

30 juin 2021

Evaluation de l'exposition au risque COVID19

- **ROBERT** (04/2020)

- traçage en **avant** (qui a-t-on potentiellement contaminé ?)
- **utilisé dans TAC** depuis le 2 juin 2020, « **centralisé** »

- **DÉSIRÉ** (05/2020)

- traçage en **avant**
- expérimental, « **centralisé, décentralisé, ou hybride** » suivant le choix de déploiement

- **CLÉA** (03/2021)

- par scan de QR codes
- traçage **avant et arrière** (identifier les lieux cluster potentiels)
- **utilisé dans TAC** depuis juin 2021
- « **décentralisé** » car pas de partage de données de santé (!= GAEN)

traçage
numérique
de
contacts

gestion de
l'historique
de lieux
fréquentés

- TAC : débute avec une **initiative personnelle** d'un membre PRIVATICS
 - reprise par l'équipe et la direction
 - offre/demande au sein du gouvernement
- TAC : des attentes et contraintes variées, souvent **contradictoires**

Suivi épidémiologique

- besoin de données...
- adaptation des mesures, éventuellement localement

Souveraineté

- parce que l'on maîtrise les choix
- met l'autorité de santé au centre



Vie privée

- minimisation de la collecte, conservation en local, finalité unique (avertir l'utilisateur), etc.

Evaluation de l'efficacité

- l'utilité est avérée, mais l'efficacité doit être évaluée

Considérations opérationnelles

- limitations côté OS smartphone (notamment Apple/iOS)
- choix opérationnels

TAC est indissociable du contexte de sa création

- une solution **pour les pays démocratiques d'Europe de 2020...**
 - initié dans une coordination Européenne (PEPP-PT)
- ... qui vise un compromis équilibré mais n'est pas LA solution universelle

Deux conditions préalables :

1. **des institutions de confiance** : le gouvernement ne peut pas inclure de fonction cachée sans que ce soit discuté publiquement
2. **un tiers de confiance, la CNIL** : audits périodiques, possibilités de sanctions

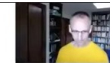


CNIL.
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Giles Hogben “Director of Privacy Engineering, Android/Google”

2 octobre 2020 (<https://www.youtube.com/watch?v=0gqZJXOO9Ko> [offset 3:35])

« if we're faced with any kind of trade-off one of the guiding insights that we've used through this process is that **social graph is more sensitive and more privacy risky than infection status data.**»



Exposure Notifications: Using technology to help
public health authorities fight COVID-19

Giles Hogben, Director of Privacy Engineering, Android
UCI Workshop on Privacy and Contact Tracing

*NB: TAC protège graphe
social et données de santé !*

Le problème...

- GAEN **diffuse publiquement** la liste des pseudonymes des personnes COVID+ pour permettre cette analyse de risque locale dans le smartphone



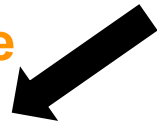
ré-identifier localement est trivial...

Un simple navigateur Web suffit à savoir si vos voisins sont COVID+
<https://coronadetective.eu>

- Le DPIA Belge (R15. « Pseudonymisation des données ») sous estime ces risques :
« Ces actions exigent toutefois un effort considérable et la probabilité est jugée plutôt faible. »

Question : que se serait-il passé si ce compromis avait été énoncé clairement en avril 2020 ?

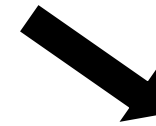
lobbying scientifique



Pétition « joint statement on CT» (19 avril 2020)

<https://www.esat.kuleuven.be/cosic/sites/contact-tracing-joint-statement>

lobbying politique



Soutien du Parlement EU le 17 avril:

« ...the generated data are not to be stored in centralised databases, which are prone to potential risk of abuse and loss of trust [...]»

Séminaire pour les Etats Membres UE (24 avril 2020): G&A invités spéciaux, la FR n'est pas informée

<https://re.livecasts.eu/webinar-on-contact-tracing-applications/program>

Q:

> 600 chercheurs auraient-ils signé la pétition si le texte avait présenté ce compromis honnêtement ?

Q:

G&A sont-ils plus légitimes à faire des choix clés qu'un gouvernement démocratiquement élu en Europe ?

Q:

La protection d'un graphe social est-elle au-dessus de la protection des données de santé dans l'UE ? Faut-il revoir le RGPD ?

Q:

L'UE aurait-elle opté majoritairement pour GAEN si ce compromis avait été présenté honnêtement ?

Q:

Les actions de G&A remettent-elles en cause l'intérêt souverain des autorités de santé nationales. Est-ce acceptable ?

Q:

GAEN ne protège pas contre la discrimination. GAEN tiendrait-il si un variant très mortel apparaissait ?

Q:

Google a fait fuir les données de santé dans les logs systèmes pendant 1 an... Cela aurait dû conduire à des poursuites !